

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2022

✓ FINANCES : PASSAGE AU PLAN COMPTABLE M 57 AU 01/01/2023 ET EXPÉRIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à adopter la nomenclature M57 par anticipation au 1^{er} janvier 2023 et à s'inscrire à l'expérimentation du Compte Financier Unique pour les comptes 2022.

✓ DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET COMMUNE 2022

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES - VIREMENT DE CRÉDITS		
6817 (042)	Dotation aux provisions	- 149.00 €
6817 (043)	Dotation aux provisions	149.00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - DM 1		0,00 €
BUDGET DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - VIREMENT DE CRÉDITS		
7817 (042)	Reprise sur provisions	- 149.00 €
7817 (043)	Reprise sur provisions	149.00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT - DM 1		0,00 €
BUDGET D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES - VIREMENT DE CRÉDITS		
2151 - 61	Réseaux de voirie	60 000.00 €
2313 - 69	Constructions	- 60 000.00 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - DM 1		0,00 €

✓ DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE - PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la dotation du produit des amendes de police auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour l'ensemble des travaux d'aménagement de sécurité prévus sur la commune, à savoir :

- LA RUE DE LA MAINE, SUR LA RD 58 ;
- LA TRAVERSÉE DES VILLAGES DE LA HAIE 3 SOUS ET DE LA BRETONNIÈRE SUR LA RD 74 ;
- LA TRAVERSÉE DU VILLAGE DE LA GOULGATIERE, SUR LA RD 59 ;
- LA TRAVERSÉE DU VILLAGE DE LA HAIE 3 SOUS VERS LE SITE DE LA BASE DE LOISIRS DE PONT CAFFINO ;
- L'ACCÈS AU ROND-POINT DE L'ÉGLISE PAR LA RD 7, RUE FÉLIX DUGAST.

✓ TARIFS REPAS RESTAURANT SCOLAIRE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal vote les tarifs suivants pour le service de restauration scolaire au 01/09/2022 :

ENFANTS	TARIFS
• Repas normal	4,00 €
• Repas occasionnel ou non réservé	4,95 €
ENSEIGNANTS - PERSONNEL	
• Repas	6,91 €

✓ ÉCHANGE TERRAIN LEBAS - PROJET DE PARKING RUE DE LA MAINE

Le Conseil Municipal approuve le projet d'échange établi par SCP LAURENT et MILET pour une partie de la parcelle BE 691 appartenant à M. LEBAS avec une partie de la parcelle BE 555 propriété communale ; autorise M. le Maire à signer cette promesse d'échange et l'acte notarié chez Maître CAPELLE notaire à Aigrefeuille-sur-Maine ; précise que les frais de bornage et d'actes sont à la charge de la commune ; valide le devis de l'entreprise VIAUD pour un montant de 13 032,60 € TTC pour la réalisation du parking.

✓ ÉTUDE DIAGNOSTIC BÂTIMENT RUE DE LA MAINE

Le Conseil Municipal valide la réalisation d'une étude diagnostic du bâtiment situé 19 rue de la Maine, afin d'identifier les mises aux normes à réaliser et les travaux de mise en conformité pour un accueil du public. En effet après le succès de l'organisation de l'accueil des nouveaux arrivants dans ce local, il est envisagé de conserver ce bâtiment pour le moment car il permettrait aux associations d'y pratiquer leurs activités pendant la période de rénovation de la salle municipale.

✓ PROJET DE MAISON DU RÉPIT

Le Conseil Municipal est favorable à la mise à disposition des locaux de la Maison des Associations moyennant un forfait mensuel de 1 000 € pour une maison du répit gérée par l'ADMR. Cette structure de répit dédiée aux aidants permettrait de proposer des consultations ou activités adaptées à ce public.

✓ LIGNE DE TRÉSORERIE - CRÉDIT MUTUEL

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200 000 € au taux de 0,55 %.